

Prix CIRCUM Regional

CIRCUM Regional • Association Européenne de 380 Télévisions Régionales de 38 pays d'Europe • 2007

TOUT CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR LE NOUVEAU REGLEMENT DU PRIX CIRCUM REGIONAL 2007

En 2007, huit prix seront remis dans les différentes catégories. Trois nouveaux prix apparaissent pour la première fois cette année :

1. Documentaires

- Grand Prix CIRCUM Regional, parrainé par RTVE, Espagne : 5.000 €
- Prix Spécial France 3 : 3.000 €

2. Magazine

Prix TVP, Pologne : 3.000 €

3. Sport

Prix ERT3, Grèce : 3.000 €

4. Site Internet

Prix SVT, Suède : 3.000 €

NOUVEAU

5. Vidéo journalisme

Prix BBC, Royaume-Uni : 3.000 €

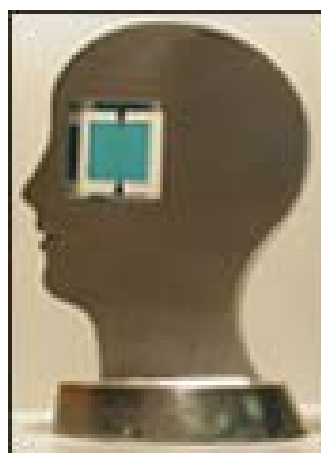
6. Fiction

Prix TG4, Irlande : 3.000 €

7. Montage

Prix AVID : 3.000 €

Tous les lauréats seront invités à la Conférence annuelle CIRCUM Regional - à Bilbao, Espagne, du 10 au 12 mai 2007 où ils recevront leur prix et leur trophée (une seule invitation par lauréat).



INSCRIPTIONS : RESPECTER LES DELAIS

Le formulaire d'inscription -incluant le résumé de l'émission sélectionnée- doit parvenir par fax ou par mail à :

Brigitte Waltsburger, France 3 Alsace
au plus tard le 9 mars 2007 pour les programmes **et au plus tard le 2 mars** pour les sites Internet.

Les DVD, une copie du formulaire, une copie du script en anglais ou en français et tout autre support doivent parvenir à :

France 3 Alsace, Strasbourg au plus tard le vendredi 16 mars 2007.

Les VHS ne sont pas acceptées.

Ces délais doivent être impérativement respectés.

CATEGORIES : RESPECTER LES CRITERES

Chaque participant doit se conformer aux critères spécifiques réglementant chaque prix et les respecter impérativement (au risque de se voir disqualifié). Merci de lire attentivement le règlement.

REGLEMENT DU PRIX CIRCOM REGIONAL 2007

Lire attentivement le présent règlement.
Prière de s'y conformer sous peine de disqualification.

1. Le Prix CIRCOM REGIONAL est ouvert uniquement aux télévisions membres Circom Regional.
Les programmes des producteurs indépendants ne sont pris en compte que s'ils sont présentés et diffusés par une télévision membre CIRCOM Regional.
2. Chaque télévision régionale ne peut livrer qu'un seul programme dans l'une des six catégories suivantes :
 - Documentaires
 - Magazine
 - Sport
 - Site Internet
 - Vidéojournalisme
 - Fiction

Chaque télévision régionale peut sélectionner **cinq programmes** au total, et concourir pour la catégorie « site Internet ».

Tous les programmes sélectionnés participent, en outre, au Prix AVID du meilleur montage.

3. Première diffusion du programme : à partir de janvier 2007, les programmes proposés ne devant pas avoir été sélectionnés pour le Prix Circom Regional 2006.
4. Les programmes doivent être livrés tels qu'ils ont été diffusés, sauf pour les ajouts exigés par la clause 6.
5. Chaque formulaire d'inscription doit être accompagné d'un résumé rédigé en anglais ou en français afin de permettre aux membres du jury de bien saisir l'approche, le thème ou l'histoire.
6. Les programmes doivent être sous-titrés en anglais y compris ceux en langue anglaise.
7. Le script, en anglais ou en français, doit également être fourni : ce script et le DVD du programme sont archivés par Circom Regional.
8. Le formulaire d'inscription et le résumé doivent parvenir à France 3 Alsace, Strasbourg, France **au plus tard le vendredi 9 mars 2007.**
9. Le DVD, une copie du formulaire et tout autre matériel d'accompagnement doivent être remis à France 3 Alsace **au plus tard le vendredi 16 mars 2007.** Vérifier la qualité de l'enregistrement du DVD avant envoi.
10. Les participants doivent confirmer dès que possible leur participation à la catégorie « Site Internet » **au plus tard le vendredi 2 mars 2007** afin de permettre au jury de se connecter sur les sites le plus tôt possible.
11. Les télévisions ayant obtenu un prix (sauf pour la catégorie Fiction, en raison de la complexité du problème des droits) donnent leur accord pour une diffusion régionale de leur émission et une rediffusion,

libres de droits, pour chaque télévision membre Circom Regional dans sa zone de diffusion au cours de l'année 2007. Une version internationale, sans sous-titres, doit être fournie.

12. Les télévisions ayant obtenu un prix (sauf pour la catégorie « Fiction ») donnent également leur accord pour une diffusion libre de droits par EbS (le canal satellite de la Commission Européenne) au cours de l'année 2007.
13. Les télévisions ayant obtenu un prix acceptent que les émissions primées soient présentées lors de manifestations promotionnelles du Prix CR.
14. Les télévisions ayant obtenu un prix acceptent que de courts extraits de leurs émissions soient diffusés dans les journaux télévisés régionaux ou servent d'éléments promotionnels du Prix CR.
15. Les frais de transport, de douane et d'assurance sont à la charge des participants.
16. Les DVD et l'ensemble des documents ne sont pas retournés aux participants et sont archivés par Circom Regional.
17. Les récompenses et trophées sont remis à la télévision membre CR qui a obtenu un prix, à charge pour elle de décider de l'affectation de ce prix.
18. Une télévision régionale qui propose un programme, en particulier une coproduction, est tenue d'en informer les différents partenaires. Le prix est remis à la télévision régionale qui a sélectionné le programme, à charge pour elle de décider de l'affectation de ce prix.
19. Lorsque plusieurs télévisions coproductrices soumettent un même programme qui obtient un prix, le montant de ce prix doit être réparti entre les différents coproducteurs.
20. Les télévisions coproductrices peuvent soumettre différents programmes d'une même série.
21. De toutes les traductions existantes du règlement du Prix CIRCUM, seule la version anglaise fera autorité.
22. En cas de litige, la décision du Président du jury, David Lowen, fait seule autorité et tous les participants doivent s'y conformer. Le Comité Exécutif de CR est informé de tout litige majeur.

1. DOCUMENTAIRES

Deux prix documentaires sont réservés à la catégorie « Documentaires ».

Les programmes documentaires admis dans cette catégorie doivent traiter un thème unique. Le thème et la diffusion peuvent aller au-delà du cadre strictement régional, en particulier des programmes analysant une problématique régionale particulière, même déclinée à partir d'une thématique nationale ou internationale.

Le jury apprécie avant tout la force de la ligne éditoriale et la qualité de la réalisation. De même, une vision personnalisée, une perspective originale sont de nature à retenir l'attention.

En outre, les documentaires de facture résolument moderne et faisant appel à la créativité sont les bienvenus.

Si le documentaire fait partie d'une collection, seul un programme est visionné.

Le Prix Spécial France 3 récompense un documentaire misant, en particulier, sur l'investigation.

2. MAGAZINE

Ce nouveau prix, parrainé par TVP, met en avant la qualité des programmes tournés en studio.

Le contenu de ces programmes n'est pas limité : il peut s'agir de programmes d'information, quotidiens ou hebdomadaires, de magazines réguliers ou d'un magazine spécial, qui traitent de sujets de portée régionale, présentés en studio.

Le programme peut comporter une ou plusieurs thématiques, à condition qu'il existe un lien entre elles.

Il peut s'agir d'un programme régional d'information d'ordre politique, économique, social ou culturel, de questions d'actualité, de la vie au quotidien. Néanmoins, lorsqu'il s'agit essentiellement d'un sujet sportif, le programme doit concourir dans la catégorie « Sport ».

3. SPORT

Ce prix, parrainé par ERT3, récompense le meilleur reportage ou documentaire consacré au sport.

Constat ou interrogation, tous les sports et leurs champions sont concernés : toutes les idées et approches sont les bienvenues.

Le jury est intéressé par les programmes de nature à susciter l'émotion chez le téléspectateur à travers les acteurs ou témoins, à travers aussi les images et le son.

4. SITE INTERNET

Ce prix, parrainé par SVT, récompense les performances du support internet dédié aux téléspectateurs régionaux, d'où l'intérêt porté à l'ensemble des informations proposées par le site et à l'usage dont peut tirer profit le téléspectateur.

Les données proposées par le site doivent permettre d'approfondir les questions soulevées par les reportages au-delà de la diffusion, et/ou de donner davantage d'éléments sur le fond, et/ou de permettre une interactivité entre les téléspectateurs.

Le site, de nature attrayante, doit susciter un intérêt à même de renforcer l'image de marque de la télévision.

Une approche originale qui ne se limite pas au seul texte est souhaitée ainsi qu'une navigation simple et claire du site, pour faciliter l'accès à l'information.

Lorsqu'une télévision régionale est tributaire d'une charte nationale, le jury prend en considération les efforts mis en œuvre pour différencier le site sur le plan régional et apporter un plus au téléspectateur régional.

Une attention spéciale est accordée aux sites dont le design, le contenu et la programmation sont conçus au niveau régional.

La langue utilisée étant celle en usage dans le pays concerné, une explication détaillée en anglais ou en français est souhaitée.

Pour permettre une bonne évaluation du site, dans une langue qui n'est pas forcément celle du jury, la présence d'un représentant du site s'avère nécessaire. Cet interlocuteur doit pouvoir être contacté par téléphone, en anglais ou en français, avant la session du jury.

Attention : la date limite pour la participation dans cette catégorie est fixée au vendredi 2 mars 2007.

NOUVEAU

5. VIDEOJOURNALISME

Ce nouveau prix, parrainé par la BBC, récompense une suite de reportages proposée par un journaliste multiqualifié (vidéojournaliste).

Trois reportages doivent être réalisés ; ceux-ci doivent être tournés, montés et commentés par un seul et même journaliste multiqualifié (vidéojournaliste).

Ces trois reportages doivent être choisis de manière à mettre en valeur le savoir-faire du reporter tant du point de vue journalistique que du point de vue technique. Durée du reportage : entre une et cinq minutes.

Vidéojournalisme = un reportage, des images, un récit bien mené.

Les reportages peuvent être destinés soit à des journaux d'information régionaux, soit à un magazine régional.

Des informations complémentaires concernant le contexte de ces reportages doivent être fournies ainsi que la preuve que ceux-ci ont bien été réalisés par un journaliste multiqualifié (vidéojournaliste).

NOUVEAU

6. FICTION

Ce nouveau prix, parrainé par TG4, accueille pour la première fois les fictions, produites en région, pour mettre en avant leur caractère spécifique, lié à l'enracinement régional.

Si le programme fait partie d'une série, seul un épisode est visionné par le jury et non la série complète.

Le jury prend avant tout en compte un scénario innovant et original qui reflète les habitudes de vie en régions et qui vise une audience régionale.

Le jury porte une attention toute particulière à la pertinence visuelle et à la qualité des scripts.

En raison de la complexité des droits de diffusion en matière de productions de fictions, la télévision ayant obtenu un prix n'est pas tenue d'autoriser la diffusion de son programme libre de droits.

NOUVEAU

7. MONTAGE

Le prix Montage, parrainé par AVID, est ouvert à tous les programmes sélectionnés dans le cadre du Prix CIRCUM.

Dans chaque catégorie, le jury choisit un programme qui fait autorité sur le plan du montage. A partir de la sélection ainsi effectuée, c'est un jury spécifique qui doit élire le meilleur programme pour le prix « montage », le critère de base retenu étant la qualité de ce montage.

Le programme primé peut être un programme ayant, par ailleurs, obtenu un prix ou une mention spéciale dans l'une des catégories ou, au contraire, une émission primée uniquement pour la qualité de son montage.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

PRIX CIRCOM REGIONAL 2007

Formulaire à remplir et à retourner **impérativement** par **fax ou mail** à **France 3 Alsace au plus tard le vendredi 9 mars 2007.**

Le DVD, sous-titré en anglais, ainsi que le formulaire, une copie du script en français ou en anglais et tout autre support doivent parvenir à France 3 Alsace, Strasbourg **au plus tard le vendredi 16 mars 2007.** Ces délais doivent impérativement être respectés.

Adresse :

PRIX CIRCOM REGIONAL

France 3 Alsace

Brigitte WALTERSBERGER

Place de Bordeaux, B.P. 428

F-67005 STRASBOURG CEDEX

Email: circom@france3.fr ou brigitte.waltsburger@france3.fr - Tél: 03 88 56 68 09 -

Portable 06 82 20 26 36 - Fax: 03 88 56 68 44

Pour toute question relative à l'expédition, aux DVD, aux formulaires d'inscription, merci de vous adresser à Brigitte WALTERSBERGER, France 3 Alsace, Strasbourg.
Merci d'écrire lisiblement et de lire attentivement le règlement du PRIX CR.

Pour toute question concernant le règlement, veuillez vous adresser à
Hubert SCHILLING - Tél. 03 88 56 66 47 – Fax 03 88 56 68 44 – Email : hubert.schilling@france3.fr

INSCRIPTION PAR CATEGORIE : (une seule inscription par catégorie)

DOCUMENTAIRES

MAGAZINE

SPORTS

VIDEOJOURNALISME

FICTION

Titre original.....

Titre en anglais.....

Réalisateur..... Producteur.....

Date de la 1^{ère} diffusion Durée.....

Chaîne de télévision.....

Adresse

Personne à contacter*

Téléphone : Fax :

Portable : Email

* Cette personne devra être facilement joignable du 27 au 31 mars 2007 durant la session du jury.

Important : merci de remplir également le verso de ce document

Remise de prix : nom et coordonnées de la personne à contacter :

.....

Bref résumé du programme :

Expliquer pour quelles raisons ce programme a été sélectionné pour le Prix CIRCOM Regional ?

Ces commentaires sont nécessaires au jury et il est fortement conseillé de donner les arguments retenus pour la sélection de ce programme.

(Vous pouvez utiliser une feuille séparée si nécessaire).

Mon programme est sous-titré en anglais

Script anglais ou français* inclus

J'ai pris connaissance du règlement et critères et m'engage à les respecter

Nom :

Prénom :

Date :

Signature

* rayer la mention inutile

FORMULAIRE D'INSCRIPTION
pour la catégorie «SITE INTERNET» exclusivement

PRIX CIRCOM REGIONAL 2007

Formulaire à remplir et à retourner impérativement par **fax ou mail** à **France 3 Alsace au plus tard le 2 mars 2007**.
Ce délai devra **impérativement** être respecté.

Adresse :

PRIX CIRCOM REGIONAL
France 3 Alsace
Brigitte WALTSBURGER
Place de Bordeaux, B.P. 428
F-67005 STRASBOURG CEDEX
Email: circom@france3.fr ou brigitte.waltsburger@france3.fr - Tel: 03 88 56 68 09
Portable 06 82 20 26 36 - Fax: 03 88 56 68 44

Pour toute question relative aux formulaires d'inscription pour les sites Internet,
merci de vous adresser à Brigitte WALTSBURGER, France 3 Alsace, Strasbourg.
Merci d'écrire lisiblement et de lire attentivement le règlement du PRIX CR.

Pour toute question concernant le règlement, veuillez vous adresser à
Hubert SCHILLING : Email : hubert.schilling@france3.fr - Tél: 03 88 56 66 47 – Fax 03 88 56 68 44

Chaîne de télévision.....

Adresse

Adresse du site Internet :

Personne responsable du site :

Webmestre :

Personne à contacter*

Téléphone Fax :

Portable Email

* Cette personne devra être facilement joignable du 9 mars au 23 mars 2007 pour répondre aux questions du jury et tout particulièrement les 20 et 21 avril lors de la session du jury. Cette personne doit pouvoir s'exprimer en anglais ou en français ou se faire aider d'un interprète dans ces langues.

Remise de prix : nom et coordonnées de la personne à contacter

Important : merci de remplir également le verso de ce document

PRIX «SITE INTERNET»

Bref résumé :

Expliquer en quoi votre site Internet répond aux critères de cette catégorie ?

Par exemple :

- ' quelle valeur ajoutée apporte votre site par rapport aux programmes de votre télévision ?
- ' le contenu du site est-il pertinent pour les programmes de la télévision ?
- ' le contenu du site apporte-t-il des informations complémentaires par rapport aux programmes proprement dits ?
- ' le site permet-il aux téléspectateurs, grâce à l'interactivité, de partager leurs expériences?
- ' le site renforce-t-il l'image de marque de la télévision ?
- ' pour quelles raisons estimez-vous que votre site est attrayant ?
- ' pourquoi estimez-vous que les conditions de navigation sont bonnes ?

J'ai pris connaissance des critères et du règlement et m'engage à les respecter

Nom :

Prénom :

Date :

Signature